Les étudiants en orthophonie se mobilisent pour une juste reconnaissance de leurs compétences !

Si nous n'obtenons pas la reconnaissance suffisante, nous risquons :

A court terme (ce qui est en train de se produire)

- Une pénurie d'orthophonistes à l'hôpital et en centres, et donc un manque de prises en charge de nos patients qui se dirigent vers le libéral, déjà surchargé et moins spécialisé.

- La disparition des orthophonistes des équipes pluridisciplinaires et donc des réunions. Dans les IEM, CMPP, dans les structures en général, il est important que les différents professionnels travaillent ensemble. Il y a des ateliers réunissant différents professionnels de santé et sans orthophoniste, on perd un point de vue essentiel. Quel que soit le patient, et quel que soit le trouble, quand il y a besoin de mettre en place des moyens de communication alternatifs, il faut un partenariat : par exemple un ergothérapeute pour le côté compensatoire de l'outil et l'orthophoniste pour l'aspect langagier et communicationnel.

- La disparition de lieux de stages spécifiques. Par exemple, à Limoges, il n'existe que deux lieux de stages qui valident l'ORL. Aussi, il n'y a pas d'orthophoniste affecté aux chirurgies éveillées.

- Une diminution du nombre de maîtres de mémoire pour les étudiants qui souhaitent s'intéresser à des sujets spécifiques pour lesquels une expérimentation en structure est nécessaire.

- Une diminution des enseignants, car les orthophonistes à l'hôpital sont, la plupart du temps, soumis à un devoir d'enseignement. Nous venons d'obtenir en 2013 une nouvelle maquette de formation en 5 ans, plus complète et plus précise, et les cours qui doivent êtres réalisés dans des domaines orthophoniques spécifiques risquent de ne pas être assurés par le manque d'orthophonistes qui font cours.

- Très peu d'étudiants (20%), en sortant de l'école, se dirigent vers un exercice salarié parce qu'ils ont notamment un prêt étudiant à rembourser et le salaire proposé n'est pas suffisant.

A long terme (ce que cela va provoquer)

- La transformation des postes d'orthophonistes en d'autres postes car non pourvus depuis trop longtemps.
  Cela a déjà été le cas à Limoges dans des structures où des postes étaient vacants depuis très longtemps et finalement "ils ne cherchent plus d'orthophoniste" parce que le poste a été attribué à un autre professionnel paramédical suite à une candidature spontanée.

- Une filière moins (re)connue par les autres professions de santé. En effet, parce qu'ils ne travaillent pas avec des orthophonistes dans les équipes, ils ne savent pas toujours précisément ce que les orthophonistes peuvent apporter et ne pensent ainsi pas forcément à orienter les patients vers un orthophoniste lorsque c'est nécessaire. Le risque est que notre profession disparaisse du paysage de la santé en établissement.

- La recherche se fait en structure, et comme on n'y trouve pas suffisamment d'orthophonistes, la recherche en orthophonie est réalisée par d'autres professionnels : psychologues, neuropsychologues, linguistes, médecins…

ORthophonistes Etudiants de l'Institut Limousin

Octobre 2016,
Les étudiants en orthophonie de Limoges